

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

- BULLETIN DU 1^{ER} TRIMESTRE 2018 -

→ TRAFIC

NOMBRE TOTAL DE MOUVEMENTS D'AVIONS

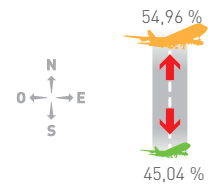
1^{er} trim. 26 160 mouvements

- Janvier
- Février
- Mars



SENS DES ATERRISSAGES / DÉCOLLAGES

- Vers le nord
- Vers le sud



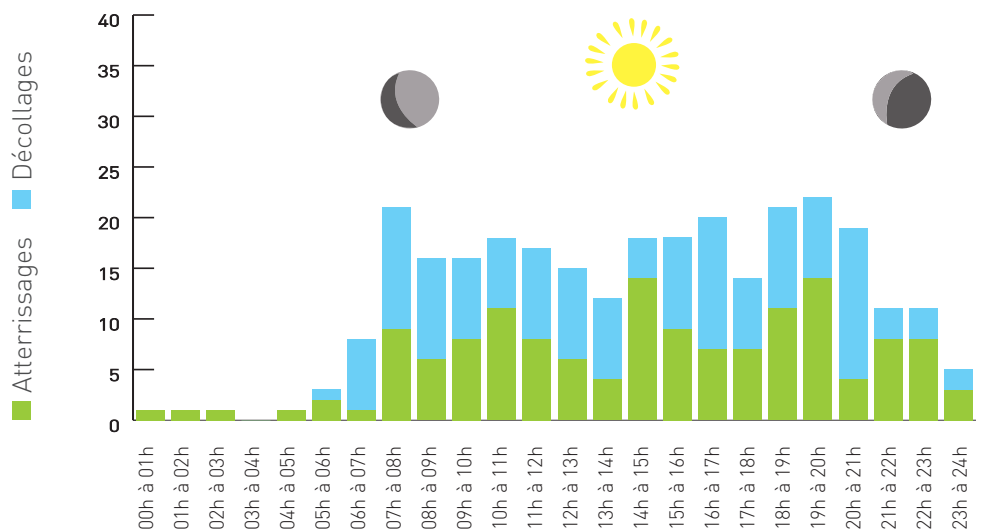
RELEVÉS DES SITUATIONS INHABITUELLES HORS CAUSE MÉTÉO

	Janvier	Février	Mars
Virages avant le point prévu	0	0	1
Approches à vue ne respectant pas les restrictions locales	0	0	0
Autres	0	0	0
Nbre de vols ⁽¹⁾ concernés par des dérogations accordées par la DGAC pour des avions de chapitre 2	0	0	0
Nombre total de situations inhabituelles	0	0	1
Nombre de notifications d'infraction à la restriction nocturne pour les avions de chapitre 3 les plus bruyants ⁽²⁾	0	0	0

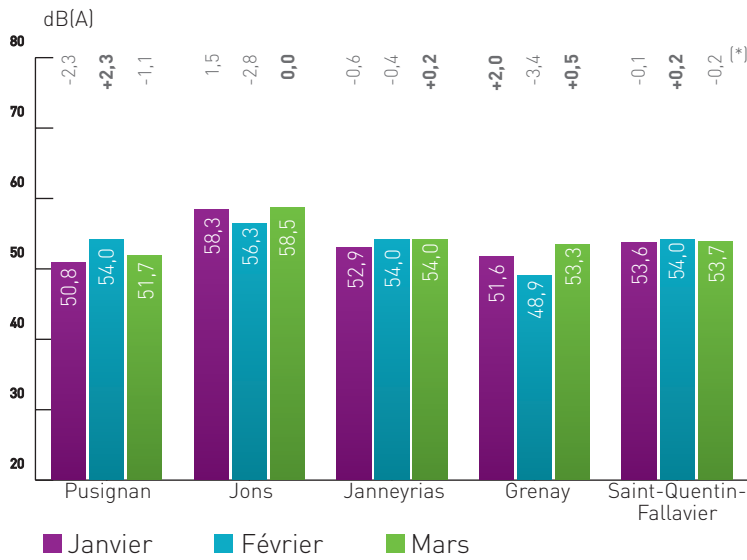
(1) un vol = 1 atterrissage et 1 décollage. (2) Arrêté du 10 Mars 2003.

RÉPARTITION MOYENNE PAR TRANCHE HORAIRE ATERRISSAGES / DÉCOLLAGES

Source : DGAC



LDEN MESURÉ PAR STATION

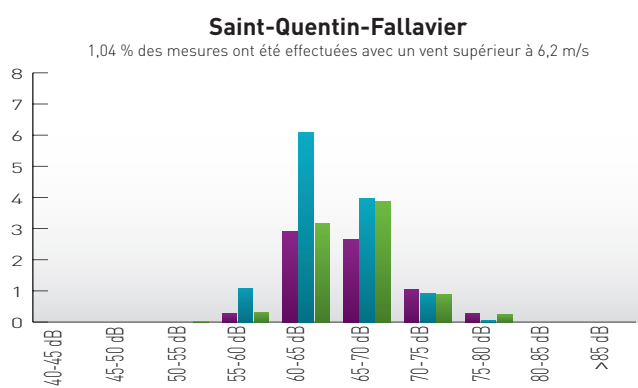
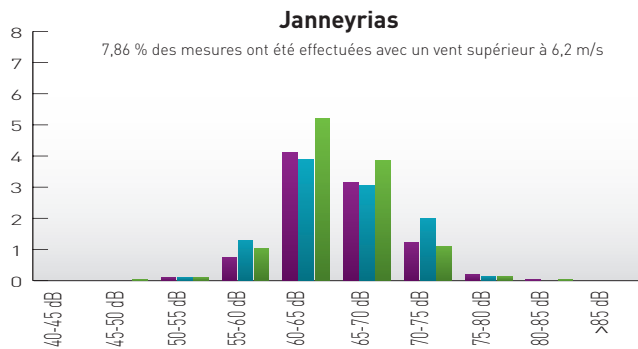
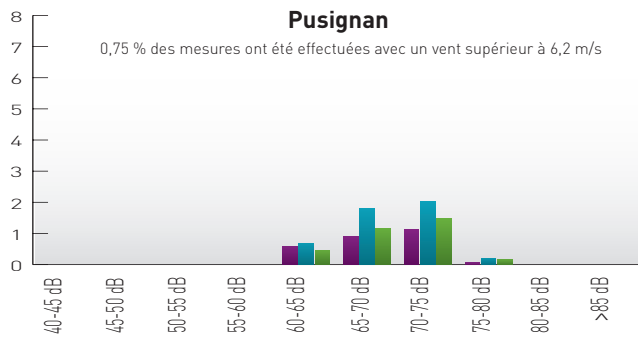


(*) Variation en dB(A) - par rapport aux valeurs mesurée en 2017 sur la même période
 * 3,93 % des mesures ont été effectuées avec un vent supérieur à 6,2 m/s

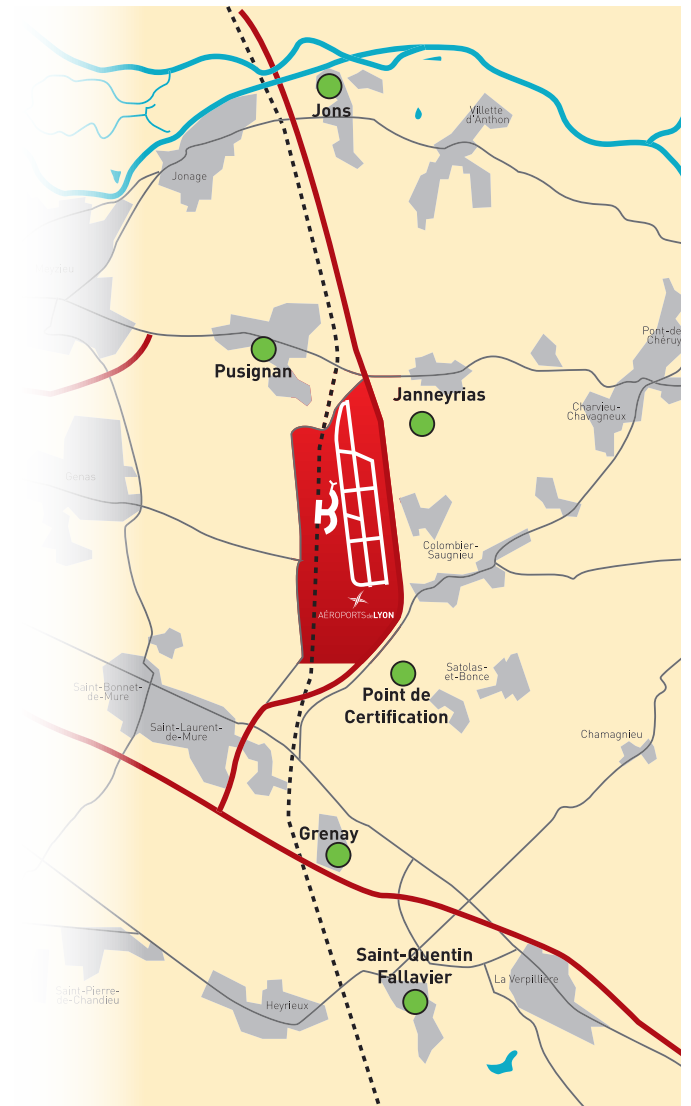
RÉPARTITION DES NIVEAUX INSTANTANÉS MAXIMUM LMAX (1S) DE NUIT (22H-6H) (DONNÉES CONSTAS)

Nombre moyen d'événements par jour.

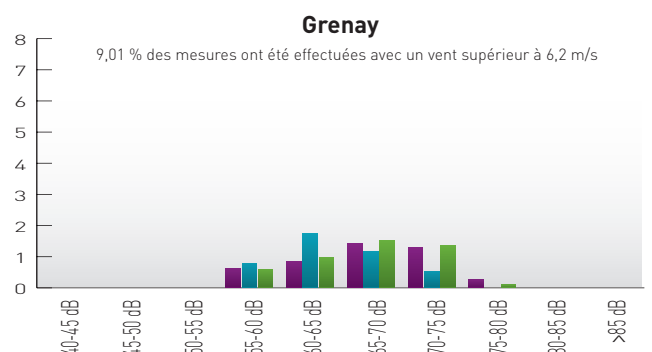
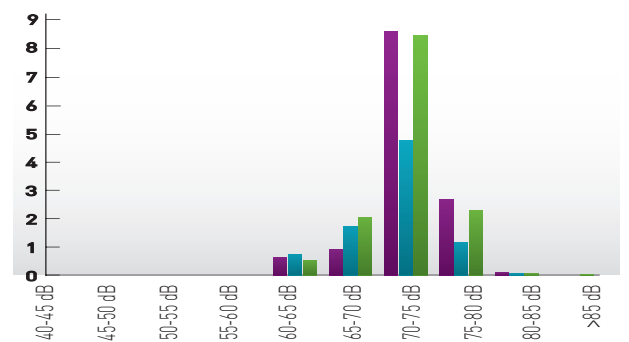
Legend: ■ Janvier ■ Février ■ Mars



LOCALISATION DES STATIONS DE MESURE



Jons
 ND des mesures ont été effectuées avec un vent supérieur à 6,2 m/s



→ ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

PRODUCTION ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE HANGAR H8 BRON

1 ^{er} trimestre	6 021 kWh
Cumul depuis la mise en service (déc 2010)	381 480 kWh

DISTRIBUTION D'ÉNERGIE VERTE SUR LE SITE

10 156 885 kWh

ÉNERGIE CONSOMMÉE POUR UN PASSAGER

4,35 kWh/pax

→ LES BIO INDICATEURS

15 HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES

sont recherchés dans le miel

Concentration en µg/Kg MS** < 0,56

MÉTAUX LOURDS

(Source : essentiellement circulation automobile)

Éléments	Zn	Cd*	Pb*
Concentration en mg/Kg MF**	0,574	< 0,025	< 0,025

< valeur : valeur inférieure à la limite de quantification

* : analyse couverte par l'accréditation

** : MS matière sèche
MF matière fraîche

Date de prélèvement Juillet 2016

→ GESTION DES DÉCHETS

TONNAGE COLLECTÉ ET TAUX DE VALORISATION

PARAMÈTRES	QUANTITÉ DE DÉCHETS COLLECTÉS (EN TONNES)	TAUX DE VALORISATION DES DÉCHETS	TAUX DE VALORISATION MATIÈRE + ÉNERGÉTIQUE
Janvier	128,81	24,80%	100,00%
Février	169,08	24,89%	100,00%
Mars	94,3	4,57%	100,00%

Source : RDS

→ QUALITÉ DE L'EAU

ANALYSE DES EFFLUENTS PLUVIAUX AVANT REJET DANS LE MILIEU NATUREL

PARAMÈTRES	VALEURS SEUIL ⁽⁴⁾	RÉSULTATS DE MESURE du 16 JANVIER 2018
Hydrocarbures totaux	5 mg/l	0,9
DCO	125 mg/l	959
DBO	30 mg/l	490
pH	5,5<Ph<8,5	7,6
Azote Kjeldahl	10 mg/l	1

(4) : Valeurs seuils imposées par l'arrêté préfectoral du 03/01/02 autorisant les rejets pluviaux de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry et l'arrêté préfectoral du 27/07/98 autorisant l'exploitation des ICPE gérées par Aéroports de Lyon.

■ Dépassement du seuil réglementaire.

→ GLOSSAIRE

Constas :

contrôle des nuisances sonores et des trajectoires de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry.

Coparly :

www.atmo-rhonealpes.org
comité pour le contrôle de la pollution atmosphérique dans le Rhône et la région lyonnaise.

DGAC:

Direction Générale de l'Aviation Civile.

dB(A) :

décibel, unité de mesure d'un niveau sonore. (A) est une pondération prenant en compte la sensibilité de l'oreille humaine à différentes fréquences.

Hydrocarbures Aromatiques

Polycycliques :

origine : molécules organiques composées de cycles benzéniques, synthétisées lors de la formation de combustibles fossiles (pétrole, charbon) et lors de combustions incomplètes de matière carbonée.

Lden :

indice de bruit pondérant d'un facteur 5 le bruit de soirée (18h-22h) et d'un facteur 10 le bruit de nuit (22h-6h).

Lmax (1s) : niveau instantané maximal atteint lors du passage d'un avion.

NO₂ : dioxyde d'azote

O₃ : ozone

PM₁₀ : poussières en suspension de diamètre inférieur à 10 µm.

Situation inhabituelle :

situation révélant un non respect des procédures de navigation aérienne, après enquête de la DGAC.

Stations de mesure de bruit :

six stations sont réparties dans les communes riveraines pour mesurer les niveaux sonores produits par les avions. Ces données sont traitées par le système Constas.

Taux de valorisation des déchets :

part de déchets qui suit une filière de recyclage ou d'incinération avec «valorisation énergétique».

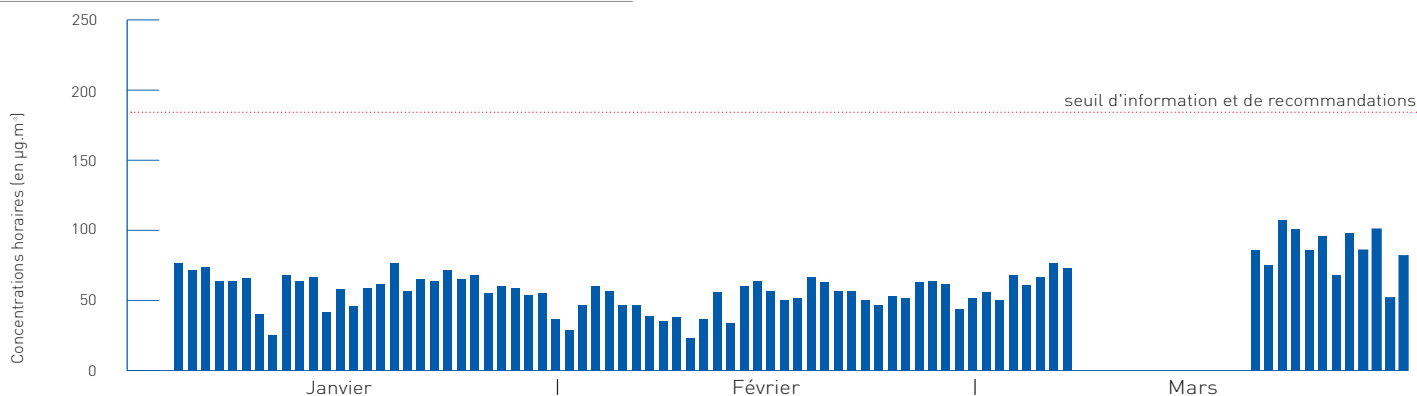
SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR À PUSIGNAN Source : Atmo Auvergne Rhône-Alpes

Nombre de dépassement d'un seuil réglementaire entre le 01/01/2018 et le 31/03/2018.

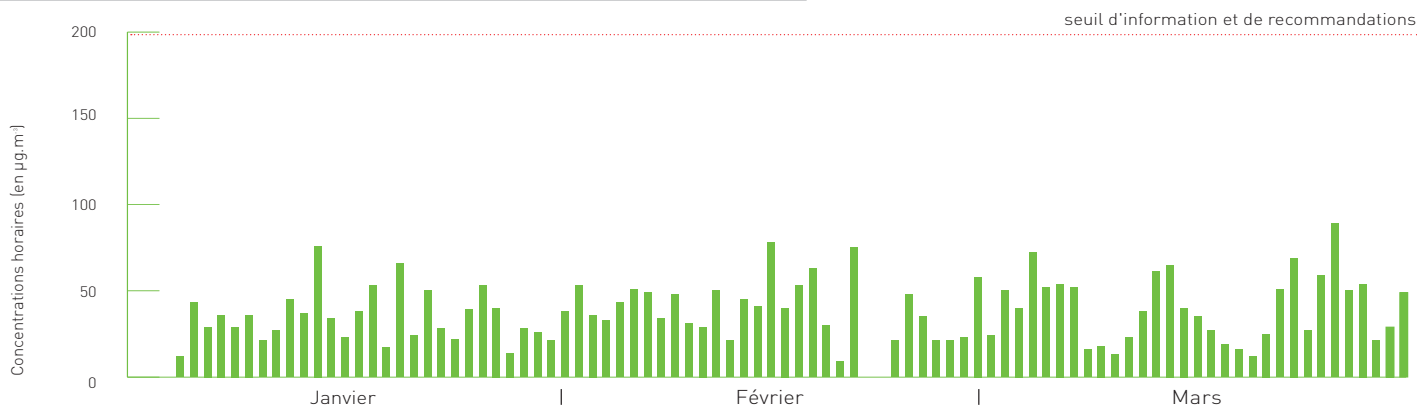
	Ozone		Dioxyde d'azote		Particules en suspension	
Seuil d'information et de recommandations	180 µg.m ³ (seuil horaire)	0	200 µg.m ³ (seuil horaire)	0	50 µg.m ³ (seuil journalier)	0
Seuil d'alerte	240 µg.m ³ (seuil horaire)	0	400 µg.m ³ (seuil horaire)	0	80 µg.m ³ (seuil journalier)	0

Les données manquantes correspondent à des journées dont le taux de fonctionnement des analyseurs est inférieur à 75 %.

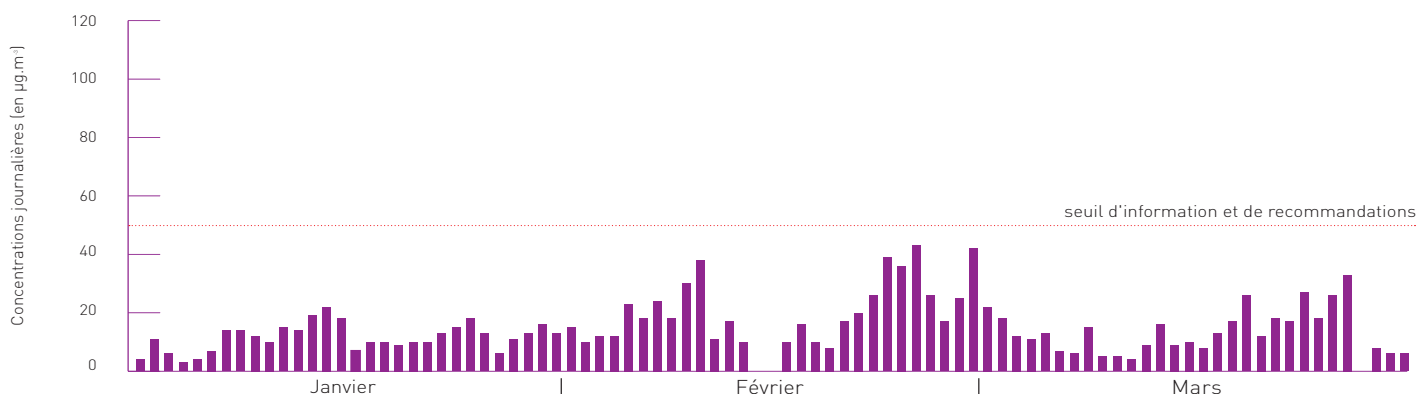
MAXIMA HORAIRES JOURNALIERS D'OZONE



MAXIMA HORAIRES JOURNALIERS DE DIOXYDE D'AZOTE



MOYENNES JOURNALIÈRES DE PARTICULES EN SUSPENSION



→ CONTACT



Le bulletin des indicateurs environnementaux est une publication trimestrielle éditée sur papier recyclé à 550 exemplaires par Aéroports de Lyon. Pour recevoir régulièrement ce document, contactez le 04 72 22 74 64 ou par email : environnement@lyonaeroports.com.

Version téléchargeable sur le site internet www.lyonaeroports.com